

Paris, le 27 janvier 2026

L'assurance vie en 2025 : une collecte solide au service de l'économie française

- En 2025, les cotisations en assurance vie atteignent 192,1 milliards d'euros, en hausse de +17,1 milliards d'euros par rapport à l'année 2024.
- À +50,6 milliards d'euros en 2025, la collecte nette est supérieure de +22,1 milliards à celle de l'année 2024.
- En 2025, les versements sur les PER assurantiels s'élèvent à 20,2 milliards d'euros, en hausse de +16 % par rapport à l'année 2024.

En 2025, les cotisations frôlent les 200 milliards d'euros

À 16,1 milliards d'euros en décembre 2025, les cotisations en assurance vie atteignent leur plus haut niveau pour un mois de décembre, en forte hausse de +17 %, soit +2,3 milliards d'euros, par rapport au même mois de l'année précédente. Cette progression concerne à la fois les supports en unités de compte (UC, +20 %) et les supports en euros (+14 %). Depuis le début de l'année 2025, les cotisations s'élèvent à 192,1 milliards d'euros, en hausse de +17,1 milliards d'euros, soit +10 % par rapport à l'année 2024. Cette dynamique concerne aussi bien les supports en UC (+13 %) que ceux en euros (+8 %). La part des UC dans les cotisations s'établit à 46 % sur le mois de décembre et à 39 % depuis le début de l'année, en légère hausse par rapport à l'ensemble de l'année 2024 (38 %).

En décembre 2025, les prestations s'élèvent à 14,9 milliards d'euros, en progression de +15 %, soit +2,0 milliards d'euros par rapport au même mois de 2024. Cette hausse concerne d'abord les supports en euros (+18 %), mais aussi ceux en UC (+10 %). Sur l'ensemble de l'année 2025, les prestations sont en recul de -3 %, soit -5,0 milliards d'euros, s'établissant à 141,4 milliards d'euros. Cette baisse concerne les supports en euros (-4,5 milliards d'euros) et dans une moindre mesure ceux en UC (-0,5 milliard d'euros)

La collecte nette de décembre 2025 s'établit à +1,2 milliard d'euros, en hausse de +0,3 milliard d'euros par rapport à celle de décembre 2024. Cette collecte nette positive concerne les supports en UC (+3,0 milliards d'euros) tandis que les supports en euros sont en recul (-1,8 milliard d'euros). Depuis le début de l'année 2025, la collecte s'élève à +50,6 milliards d'euros, supérieure de +22,1 milliards d'euros par rapport à celle de l'année 2024. Elle franchit pour la première fois depuis 2010 le seuil des +50 milliards d'euros. Cette collecte nette positive concerne à la fois les supports en UC (+42,5 milliards d'euros) et ceux en euros (+8,1 milliards d'euros). La collecte nette sur les fonds euros redevient donc positive après 5 années consécutives de décollecte.

L'encours atteint 2 107 milliards d'euros à fin décembre 2025, en hausse de +6,1 %, soit +122 milliards d'euros, sur un an.

En 2025, un million de nouveaux PER assurantiels ont été souscrits

En décembre 2025, les versements (hors transferts) sur les PER assurantiels s'élèvent à 3,1 milliards d'euros pour 137 900 nouveaux PER souscrits, en hausse de +234 millions d'euros, soit +8 % par rapport au même

mois de 2024. La collecte nette s'établit à +2,8 milliards d'euros en décembre 2025, en hausse de +181 millions d'euros, soit +7 %, par rapport à décembre 2024.

Depuis le début de l'année 2025, les versements sur les PER assurantiels s'élèvent à 20,2 milliards d'euros, en hausse de +16 % par rapport à l'année 2024. La collecte nette des PER atteint pour sa part +11,0 milliards d'euros de janvier à décembre 2025, en hausse de +1,2 milliard d'euros par rapport à l'année 2024.

Les transferts d'anciens contrats d'épargne retraite vers les PER ont représenté sur le mois de décembre 18 600 assurés pour un montant de 287 millions d'euros.

À fin décembre 2025, les PER assurantiels comptabilisent 7,9 millions d'assurés, en hausse de +1,0 million, pour un encours de 111,9 milliards d'euros.

À fin juin 2025, 12,4 millions de personnes détenaient un PER pour un encours de 136,1 milliards d'euros. Les entreprises d'assurance représentaient à cette date 75 % de cet encours.

Selon **Paul ESMEIN, directeur général de France Assureurs** : « *Avec des cotisations qui frôlent les 200 milliards d'euros, une collecte nette de plus de 50 milliards d'euros pour la première fois depuis 15 ans et un encours qui a dépassé le seuil symbolique des 2 000 milliards d'euros, le bilan 2025 de la collecte de l'assurance vie confirme l'attractivité et la solidité de ce placement de long terme qui s'adresse à tous les Français. Cette épargne contribue chaque jour au financement de l'économie française : elle soutient l'industrie et le tissu économique dans son ensemble et participe également au financement des infrastructures et de la santé publique. L'assurance vie joue ainsi un rôle essentiel d'intermédiaire entre l'épargne des Français et les besoins de financement de l'économie réelle.* »

[Pour en savoir plus sur l'assurance vie, cliquez ici.](#)

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 254 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

NB : l'arrondi d'un total ou d'une différence n'est pas nécessairement égal à la somme ou à la différence des arrondis de ses composantes. C'est parfois le cas entre la collecte nette d'une part et la différence entre les cotisations et les prestations d'autre part, lorsque ces grandeurs sont toutes trois arrondies en milliards d'euros.

Contacts presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Camille Bouchat
c.bouchat@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 82 37 26 69

Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr
LinkedIn : [FranceAssureurs](#)